

Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2016

Objet. : Nomination et Délégation de signature  
Directeur de l'UFR de Mathématiques

**ARRETE N° 2016-23**

**Le Président de l'Université Lille 1**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2, L713-1, L713-3 et R719-79 et suivants ;  
Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;

**Arrête**

**Article 1 :**

Délégation de signature est accordée, à compter du 28 mai 2016, à Monsieur Guoting CHEN, Directeur de l'UFR de Mathématiques à l'effet :

- En matière de dépenses, d'engager, liquider et mandater les dépenses entrant dans le cadre de l'exécution propre à son UFR et uniquement à cet effet, y compris les dépenses liées aux prestations de services de l'UFR gérées par le SAIC.
- En matière de recettes, d'engager, liquider et mandater les recettes entrant dans le cadre de l'exécution propre à son UFR ainsi que celles des laboratoires rattachés à l'UFR, à l'exception des recettes internes, des recettes concernant les conventions Région, FEDER, des recettes gérées par le SAIC, et les dotations recherche.
- En matière de déplacement,
  - ✓ D'autoriser les absences des personnels affectés à l'UFR et placés sous son autorité.
  - ✓ D'engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux missions entrant dans le cadre de l'exécution propre à l'UFR, y compris celles de l'UFR gérés par le SAIC.

**Article 2 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature  
valant visa de la présente délégation  
**Guoting CHEN**

Jean-Christophe CAMART  
Président de l'Université Lille 1



